

Propositions de modifications des statuts de SE pour l'AG 2018, points 2, 4 et 8

2. Buts

Ses buts sont : Promouvoir l'escalade pour tous

proposition de modification:

Sport-Escalade est un club qui promeut l'escalade en salle et à l'extérieur.

4. Membres

Si un membre ne verse pas sa cotisation en dépit de deux rappels, il peut être radié.

proposition de modification:

Si un membre ne verse pas sa cotisation dans les 5 mois après sa communication (affichée à la salle et sur le site de SE), il est radié sans avertissement préalable.

8. Démissions

Toute démission doit être communiquée par écrit au comité.

proposition

Toute démission doit être communiquée par écrit ou par e-mail au comité.

En plus

Le comité peut annoncer à la même date deux assemblées, celle annuelle et une extraordinaire.